



COMMUNE DE VIONNAZ

MISE EN SOUMISSION

POSTE D'EMPLOYE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

L'Administration Communale de Vionnaz met en soumission

UN POSTE D'EMPLOYE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

(emploi à 100% ouvert aux hommes et aux femmes)

Tâches : Cet employé se verra confier des tâches en priorité dans le service des travaux publics (entretien des routes, des chemins pédestres, déneigement, voirie, etc...). Il sera également appelé à assurer une suppléance dans les autres services communaux (STEPS, déchetteries, bâtiments, etc...).

Conditions d'engagement :

- être titulaire d'un CFC, avec priorité pour les métiers techniques et/ou du bâtiment,
- activité à plein temps, majoritairement en plein air et en montagne,
- être polyvalent et savoir faire preuve d'initiative,
- sens des responsabilités et de l'organisation,
- être prêt à travailler en équipe et de manière indépendante,
- jouir d'une bonne santé et d'une bonne condition physique,
- avoir une grande disponibilité et pouvoir assurer des horaires de travail irréguliers, y compris les week-ends et de nuit (déneigement, manifestations, service de piquet),
- sens du service au public et facilité dans les contacts,
- avoir idéalement entre 30 et 45 ans,
- avoir des connaissances du territoire de la commune, y être domicilié ou s'engager à le faire préalablement à l'entrée en fonction seraient des atouts supplémentaires,
- être titulaire d'un permis de conduire B au minimum,
- être de nationalité suisse ou en possession du permis C.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Les offres de service avec curriculum vitae, photo, CFC, certificats et prétentions de salaire, doivent être adressées, sous pli recommandé, à l'Administration communale, 1895 Vionnaz, avec mention « Poste employé travaux publics », pour le 18 septembre 2019.

Pour tout renseignement : M. Philippe Giroud, responsable du Service technique (tél. 024 482 09 31).

Vionnaz, le 30 août 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE